



REPTILES-PLANET

ZA les Terres Noires, Impasse de Lagazanne

81370 St-Sulpice - France

Tél. +33 (0)5 63 41 11 11 - Fax : +33 (0)5 63 41 11 12

E-mail : compta.reptiles@gmail.com

21/11/2013

Le point sur les photos publiées sur le Facebook, ma version des faits :

Document réalisé par : Romain Julian, gérant fondateur de Savannah, et Reptiles-planet.

Actuellement dans notre entreprise chinoise, je réponds donc à distance,

Entre 1999 et 2005, Savannah avait plutôt une dimension familiale. Je travaillais une grande partie de mon temps aux animaux, et peu à la gestion de l'entreprise.

En 2005-2006, avec la construction du nouveau bâtiment, nous avons doublé la taille de la salle d'acclimatation, et accrus le chiffre d'affaire de manière significative. L'entrepôt et la vente de matériel ont aussi connu la même croissance.

C'est là que les problèmes ont commencé. J'ai dû embaucher des responsables et déléguer. J'ai donc cessé de travailler en permanence dans le secteur des animaux. Je faisais le point plusieurs fois par jour avec mes responsables.

La plupart des employés du secteur vivants ne comprennent pas vraiment comment on s'occupe de reptiles, ni la nécessité de faire un travail précis et répétitif chaque jour. Chaque animal doit être bien nourri, les portes des vivariums refermées, l'eau changée, etc.

Alors lorsque je fais mes vérifications et que le travail n'est soit pas fait, soit mal fait, cela ne se passe pas toujours bien avec les responsables et les employés.

Les gens n'acceptant de se remettre en question, j'ai donc dû licencier, et chacun sait qu'en France ce n'est pas facile.

Mais nous avons un autre problème : le vol. Une partie des employés (environ 8 à 10 personnes) avait monté un réseau parallèle de vente (internet, bourses). Le trafic était organisé par des gens travaillant au magasinage et aux animaux, ce qui leur permettait de sortir quotidiennement toute sorte de marchandises.

J'avais fait un premier dépôt de plainte en 2012, qui n'a pas été suivi.



Cet été, mes employés m'ont dérobé deux pythons regius Piedball. Je m'en suis aperçu car les animaux venait d'être nourrit. Une employée avait préalablement détournée la caméra de surveillance, pour que le vol ne puisse pas être filmé.

La gendarmerie n'a pas pris l'affaire au sérieux, et a enterré le dossier. A ce moment là j'ai décidé d'accélérer les licenciements des personnes concernées, car il était difficile de prouver quoi que ce soit. Je voyais simplement que les animaux rentraient en stock, puis disparaissaient, leur vivarium étant ouvert, comme lors d'une vente. Il n'y avait pas de traces dans le cahier des mortalités, ni au congélateur.

Cet été, nous avons été cambriolés la nuit par trois personnes encagoulées. Ces personnes avaient le code du rideau roulant et la clé de l'entreprise. Certaines caméras de surveillance à l'intérieur avaient été préalablement détournées de leurs champs de vision. On peut voir sur la vidéo que les gens connaissaient parfaitement les lieux, l'emplacement des caméras et des animaux de valeur. Ils nous ont dérobé environ 45 000 € d'animaux.

Depuis cette date j'enchaîne les contrôles : Fisc, Direccte, Douanes, etc. Ils ont tous reçu une pluie de lettre plus ou moins anonymes.

Donc il ne me manquait que cette attaque sur le web...

Malgré le tort que cela va me causer je reste confiant. Pour les contrôles, au moins c'est fait. La nouvelle équipe semble honnête et intéressé pour travailler. Quelque part, je respire.

La mortalité des animaux et les photos : certaines sont des mises en scènes, d'autres sont réelles. Mais peu importe. Ce sont les mêmes personnes sensées s'occuper des animaux qui ont prise ces photos. Je trouve assez cocasse que l'on m'en fasse le reproche. La mortalité n'est pas une fatalité. Je n'accepte pas que des animaux que l'on a fait venir de l'autre bout du monde meurent ici bêtement, par manque de soin. Autant les laisser dans leur pays d'origine. Alors, mes coups de gueule n'ont pas été appréciés.

Je n'ai pas la prétention de tout connaître sur les reptiles, mais depuis 18 ans dans le secteur j'ai tout de même une certaine expérience. En 1995 j'avais été sélectionné par la société Delachaux et Niestlé pour écrire une encyclopédie de 800 / 900 pages sur les reptiles et amphibiens. Finalement, j'ai décidé de créer Savannah. Dans la majorité des cas, les causes de mortalité sont identifiées, et relèvent d'un manque de soin, ou d'un biotope mal adapté.

En ce qui concerne David B. : je l'ai embauché comme responsable animalier avec un bon salaire. J'ai décidé d'écourter sa période d'essai, car je me suis rendu compte qu'il ne comprenait pas les animaux, et ne gérait rien. Il avait aussi un égo surdimensionné. Pour comprendre les animaux il faut un minimum d'humilité. L'observation nécessite de l'intelligence.



David B. m'avait menacé oralement lorsque je lui ai annoncé que je ne le gardais pas. J'ai du mal à comprendre sa réaction, mais j'en ai vu d'autres. Certaines personnes ont besoin d'un public pour exister. Facebook est là pour elles.

Lorsque je sillonnais la Tanzanie il y a 20 ans avec quelques euros en poche, je n'aurais jamais cru possible la création de Savannah. Et malgré les embuches, nous sommes aujourd'hui un acteur majeur du secteur.

Nous maintenons et livrons des milliers d'animaux. La critique est facile, mais peu de gens y parviennent. Avoir 500 reptiles c'est une chose, 50 000 (dont 4000 bébés pythons royaux) c'est autre chose.

Le problème ne concerne pas en fait les animaux, car notre structure permet d'en accueillir davantage. Il s'agit surtout de bien gérer le personnel qui s'en occupe. Et sur ce point : « message reçu ».

En ce qui concerne les professionnels qui auraient des doutes sur ma capacité à assurer les livraisons de qualité dont ils ont besoin : je leur ouvre les porte de ma société afin qu'ils puissent vérifier par eux même nos installations.

Je reste ouvert pour répondre à toute question sur le sujet,

Romain JULIAN

